

---

## FAITS SAILLANTS DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMC – Compte rendu des réunions de décembre 2022 et de février 2023

---

Le Conseil d'administration de l'AMC (« le Conseil ») s'est réuni au début de décembre 2022 et vers la fin de février 2023. Ses membres ont été mis au courant des avancées concernant les initiatives stratégiques prioritaires, ont approuvé le budget 2023 et les plans de travail connexes, et ont abordé d'autres dossiers du Conseil. Voici les faits saillants des réunions :

### **Nouvelles présidentielles**

Le D<sup>r</sup> Alika Lafontaine, président de l'AMC, la D<sup>re</sup> Katharine Smart, présidente sortante, et la D<sup>re</sup> Kathleen Ross, présidente désignée, ont fait le point sur leur travail. La contribution du D<sup>r</sup> Jean-Joseph Condé, porte-parole francophone de l'AMC, a également été soulignée.

### **État d'avancement de la stratégie Retombées 2040 de l'AMC**

Le Conseil a été avisé des progrès relativement aux [initiatives stratégiques prioritaires \(ISP\) de l'AMC](#) :

- ***Planification intégrée des ressources humaines de la santé (PIRHS)*** : L'attention a été détournée des initiatives de recrutement (pour aider à combler les lacunes urgentes du système) pour se reporter sur la planification à plus long terme et les besoins en matière de données. L'AMC continue de jouer un rôle fédérateur; en effet, pour faire avancer les choses à ce chapitre, elle a obtenu le concours du Forum médical canadien, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, de SoinsSantéCAN et du Forum sur la santé de l'Université McMaster. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Planification des effectifs de la santé](#).)
- ***Permis d'exercice pancanadien*** : À la suite de l'annonce récente du lancement du Registre des médecins de l'Atlantique (prévu le 1<sup>er</sup> mai 2023), qui permettra aux médecins d'opter pour un permis régional leur donnant la possibilité d'exercer la médecine dans les quatre provinces, l'initiative du permis d'exercice pancanadien continue de susciter de plus en plus d'intérêt chez un grand nombre de parties prenantes. L'AMC et ses partenaires collaborent pour vaincre la résistance à cet égard, en s'appuyant sur des principes fondamentaux et en faisant la promotion des avantages fonctionnels attendus. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Permis d'exercice pancanadien : une réponse à la crise des effectifs](#) et le *document Sondage sur le permis d'exercice pancanadien de 2022 : rapport sommaire*.)
- ***Alliance avec les Premières Nations, les Inuits et les métis pour la santé des Autochtones*** : Le Cercle d'orientation stratégique de l'AMC s'est réuni régulièrement et a élaboré une première version solide et réfléchie de l'objectif sur la santé des Autochtones. À leur dernière réunion, prévue en mars 2023, les membres devront s'entendre sur un ou plusieurs objectifs et mettront fin aux activités du Cercle selon les règles de l'art. Les travaux du Cercle d'orientation seront présentés au Conseil d'administration de l'AMC à la réunion des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2023. (Pour en savoir plus sur le Cercle d'orientation stratégique de l'AMC, [cliquez ici](#).)

- **Systeme de santé carboneutre** : Le gouvernement fédéral s'intéresse de plus en plus à l'écologisation de l'économie et à la création d'une économie canadienne carboneutre; l'AMC a participé récemment à une présentation au gouvernement sur les infrastructures sanitaires à l'épreuve des changements climatiques. L'AMC fait également partie d'une nouvelle coalition de spécialistes de la santé planétaire dirigée par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Un système de santé carboneutre](#).)
- **Cadre pour la sécurité physique, psychologique et culturelle des travailleurs et travailleuses de la santé** : La loi fédérale (projet de loi C-3) adoptée pour protéger les médecins et les autres travailleurs et travailleuses de la santé contre l'intimidation et le harcèlement est en vigueur depuis un an et suscite un intérêt constant à l'échelle internationale, en plus de recevoir des éloges de la part d'associations médicales d'autres pays. (Pour en savoir plus sur cette loi, [cliquez ici](#).) La phase d'apprentissage et de découverte de cette initiative est en cours, et une fois qu'un projet de cadre aura été élaboré, il sera présenté aux partenaires afin d'obtenir leurs commentaires. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Un cadre pour la santé physique, psychologique et culturelle des médecins](#).)
- **Allègement du fardeau administratif pour le bien-être des médecins** : Ce sujet est actuellement l'un des cinq principaux enjeux abordés lors des tables rondes de médecins organisées dans tout le pays. Des gouvernements provinciaux (en Nouvelle-Écosse, par exemple) et des groupes de médecins cherchent activement des moyens de réduire le nombre de formulaires à remplir et de tâches administratives à accomplir. Lors de la réunion de février 2023, le Conseil a approuvé la création d'un groupe de travail temporaire pour définir des objectifs à cet égard. Le mandat de ce groupe de travail sera soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2023. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Allègement du fardeau administratif pour le bien-être des médecins](#).)
- **Vieillir dans la dignité au sein de la communauté** : Cette initiative fera l'objet d'une discussion plus approfondie à la réunion d'octobre 2023, lorsque le travail de fond aura été achevé. Mentionnons que l'Organisation de normes en santé a récemment déployé de nouvelles normes nationales relatives aux soins de longue durée. Les équipes de gestion et de direction de l'AMC évaluent le pour et le contre d'un éventuel coparrainage d'un événement sur les droits des personnes âgées qui se tiendra en marge de la réunion d'un groupe de travail des Nations Unies en avril 2023. (Pour en savoir plus sur notre travail dans ce domaine, consultez la page [Vieillir dans la dignité au sein de la communauté](#).)

## **Affaires de l'organisation**

### **Budget 2023 et planification**

- À la réunion de décembre 2022, les membres du Conseil ont parlé de la nécessité de recentrer l'organisation sur ses objectifs stratégiques. Ils ont ciblé des domaines clés pour 2023, notamment les priorités énumérées ci-dessus.
- À la réunion de mars 2023, le Conseil a approuvé le budget de fonctionnement 2023, garantissant que les ressources humaines et financières de l'organisation se concentrent largement sur les domaines stratégiques ciblés.

### **Nouveaux enjeux : soins de santé publics-privés**

- Outre les travaux en cours liés aux sept ISP, le Conseil a déterminé à sa réunion de décembre 2022 que les soins de santé publics-privés constituaient un nouvel enjeu important et a approuvé, à sa réunion de février 2023, un plan de travail et un budget provisoire pour obtenir la participation de la profession, du public et d'autres parties prenantes dans ce dossier.

### **Mobilisation**

- Une nouvelle équipe de mobilisation intégrée aidera l'AMC à se concentrer de manière disciplinée sur les initiatives de mobilisation dans l'ensemble de l'organisation, à élaborer des plans de mobilisation plus cohérents pour tous les publics et à mettre en œuvre l'approche coordonnée préconisée dans le cadre du modèle de mobilisation fondé sur cinq principaux objectifs du Groupe consultatif sur la mobilisation de la profession. Ce modèle flexible, proactif et axé sur les enjeux est conçu de manière à encourager la cocréation de solutions avec les membres; il vise à maximiser la pertinence et la commodité pour les médecins, afin qu'ils puissent interagir et collaborer de manière fructueuse avec l'AMC.

### **AMC Média**

- AMC Média est une nouvelle initiative qui vise à améliorer, en qualité et en quantité, les articles d'actualité sur la santé et le système de santé. Cette entité soutiendra un réseau de médecins actifs dans les médias sociaux et traditionnels, et préparera et diffusera des nouvelles et d'autres contenus dans les médias sociaux et d'autres plateformes.

### **Cadre décisionnel**

- Pour aider l'AMC à se concentrer sur les domaines d'importance stratégique, la direction a présenté un cadre décisionnel visant à aider le personnel et le Conseil à évaluer les nouveaux enjeux pour déterminer s'ils sont conformes à l'orientation stratégique de l'AMC.

### **Questions liées à la gouvernance**

- Le Conseil maintient son engagement à consulter les membres sur toute modification de règlement.
- En décembre 2022, le Conseil a cerné trois grands domaines de révision de la gouvernance : a) le rôle de la présidence et le processus d'élection; b) le rôle de certains comités, à savoir les comités d'éthique, des mises en candidature et des nominations; c) le processus de mise en candidature, de nomination et d'élection pour les postes de direction de l'AMC. Un plan de mobilisation décrivant les interactions prévues de l'AMC avec ses membres sur ces domaines de révision a été présenté au Conseil.
- En février 2023, le Conseil a approuvé les modifications au mandat de divers comités et aux descriptions de quelques postes de direction. Les éléments suivants ont également été approuvés par ses membres :
  - Ajout au Comité de la vérification et des finances d'un membre possédant une expertise en comptabilité ou en gestion financière;
  - Mise à jour des descriptions de poste de vice-présidence et de présidence pour tenir compte des nouvelles responsabilités attendues;
  - Mise à jour de la description de poste de présidence du Comité de la vérification et des finances pour y inclure la responsabilité de siéger au Conseil d'administration d'AMC Impact.

- En février 2023, le Conseil : i) a nommé le D<sup>r</sup> David Lane au poste de membre de société affiliée du Comité des mises en candidature pour trois ans; ii) a soumis les noms de quatre personnes au Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC), qui élira une personne candidate au poste de membre professionnel nommé par l'AMC; iii) a approuvé la candidature du D<sup>r</sup> Peter H. Bryce comme lauréat intronisé au Temple de la renommée médicale canadienne.

### **Nouvelles sur l'AGA 2023**

- L'AGA 2023 se tiendra en mode virtuel le 16 août, de 11 h à 16 h. Aucune modification de règlement ne sera proposée lors de l'assemblée; on mènera cependant une consultation sur d'éventuelles modifications en vue de l'AGA 2024. (Pour obtenir de l'information à jour, consultez la page [AGA 2023](#).)
- En janvier 2023, le Conseil a reçu l'avis de démission de la D<sup>re</sup> Kim Kelley à la vice-présidence de l'AGA. Conformément aux règlements, ses membres ont le pouvoir d'approuver une nomination intérimaire à ce poste. En février, ils ont donc approuvé les nominations du [D<sup>r</sup> André Bernard](#) au poste de vice-président intérimaire de l'AGA de l'AMC et de la [D<sup>re</sup> Ann Collins](#) au poste de suppléante du vice-président intérimaire.

### **Statut de société associée de l'AMC**

- Le statut de société associée de l'AMC a été accordé à la [Canadian Society for Long-Term Care Medicine \(CSLTCM\)](#).

---

**Vision:** A vibrant profession and a healthy population

**Guiding Principles:** Equity, diversity, engagement, accountability, transparency, impact